Envoyé en préfecture le 14/04/2023
Reçu en préfecture le 14/04/2023
Publié le 08/09/2023
ID : 038-213803489-20230327-2023_47-DE

COMMUNE DE RUY-MONTCEAU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2023

DELIBERATION N°2023_047

NOMINATIONS AU CONSEIL DES AINES

L'an deux-mil-vingt-trois, le vingt-sept du mois de mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Ruy-Montceau (Isère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Denis GIRAUD.

Nombre de conseillers en exercice : 27 Date de la convocation : 21 mars 2023

Quorum : 14

Présents : *Denis GIRAUD, Jean-Luc VERJAT, Christine GAGET, Mireille BARBIER, Enguerrand BONNAS, Eric SCHULZ, Karine PLATEAU, Marie-Pierre FERLET, Stéphane VEYET, Véronique REBOUL, Virginie MARIN, Aristide RICCIARDONE, Olivier MARIE-CLAIRE, Jacqueline RABATEL, Jean-Jacques HYVER, Lilian RENAUD, Madeleine HANUS, Régine COLOMB, Pascal FARIN, Didier de BELVAL, Elisabeth SKRZYPCZAK, Jean-Marc SAÏNO, Elidia BERENFELD.*

Excusés : *Frédérick CHATEAU (pouvoir à Aristide RICCIARDONE), Karen ANDREIS (pouvoir à Véronique REBOUL), Sandrine CHAVENT (pouvoir à Virginie MARIN), Guy RABUEL (pouvoir à Lilian RENAUD).*

Nombre de membres présents ou ayant donné pouvoir : 27

Secrétaire de séance : *Karine PLATEAU*

Conformément aux dispositions de l'article L 2143-2 du CGCT, le conseil municipal fixe la composition du comité consultatif sur proposition du maire.

Il est proposé au conseil municipal de valider, outre le président et la vice-présidente, la composition suivante :

Marie-Claude BERNARD, Maurice FERLET, Patrick JAILLET, René BILLAUDAZ, Françoise JACUSZIN, Gérard JARRIGE, Jean-Paul GELIOT, Michel SAUGEY, Marie-Agnès SAUGEY, Nicole de BELVAL, Jean-Pierre MILLION, Monique VEYET, Alain TARGE.

M.FARIN soumet les noms de M.Gérard YVRARD et Claude RENAUD.

M.GIRAUD indique que ces personnes ne sont pas venues se présenter à lui, rappelle que cette liste était incluse dans la note de synthèse préparatoire à la présente séance et qu'elle n'est pas amendable en séance par personne interposée.

Il soumet donc cette liste au conseil municipal.

Publié le : 23/06/2025 16:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/33283

Envoyé en préfecture le 14/04/2023
Reçu en préfecture le 14/04/2023
Publié le 08/09/2023
ID : 038-213803489-20230327-2023_47-DE

Sur proposition du maire,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
[Pour : 21 voix, Contre : Mesdames COLOMB et RABATEL, Messieurs FARIN, HYVER, REN[illegible]

Fixe ainsi la composition du conseil des aînés : Marie-Claude BERNARD, Maurice FERLET, Patrick JAILLET, René BILLAUDAZ, Françoise JACUSZIN, Gérard Jarrige, Jean-Paul GELIOT, Michel SAUGEY, Marie-Agnès SAUGEY, Nicole de BELVAL, Jean-Pierre MILLION, Monique VEYET, Alain TARGE, Jean-Luc VERJAT (Président) et Christine GAGET (Vice-Présidente)

Paraphe

Ainsi fait et délibéré en séance, le 14 avril 2023

Le Maire, Denis GIRAUD

MAIRIE de RUY-MONTCEAU (Isère) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.

Conseil municipal de Ruy-Montceau _ Séance du 27 mars 2023
Délibération n°2023_047

Publié le : 23/06/2025 16:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/33283